

COMMISSION DES LIEUX ET MONUMENTS HISTORIQUES DU CANADA

RAPPORT

TITRE: Le cimetière Mont-Royal, Outremont et le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, Montréal, Québec. Rapport supplémentaire.

SOURCE: Nathalie Clerk, Direction des services historiques

1998-38

Introduction

En juin 1997, le cimetière Mont-Royal à Outremont et le cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal étaient présentés à l'attention des membres de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) à titre de cimetières ruraux. La CLMHC recommandait alors:

While the Board was very favourably disposed to recommending the designation of both Notre-Dame-des-Neiges and Mount-Royal cemeteries on grounds of national significance, it felt that it would be premature for it to do so without the benefit of additional contextual information on other major Canadian cemeteries which might provide useful comparisons in terms of scale, landscape plan, mausolea and monuments, such as Toronto's Mount Pleasant Cemetery and the Mount Hermon Cemetery, in Sillery, Quebec, if appropriate¹.

Ce rapport est donc préparé pour faire suite à cette demande. Dans un premier temps, nous présentons les critères adoptés par la CLMHC pour la commémoration des cimetières, nous mentionnons les cimetières qui ont déjà été désignés, et nous situons brièvement les cimetières Mont-Royal et Notre-Dame-des-Neiges, deux cimetières ruraux, en fonction de ces critères. Dans un deuxième temps, tel que demandé par la CLMHC, nous avons compilé, sous forme de tableau, des renseignements supplémentaires, pour fins de comparaison, sur certains autres cimetières ruraux canadiens. Cette compilation de données nous a permis d'établir de grandes catégories de cimetières ruraux, facilitant ainsi une analyse comparative de ces lieux et permettant de ce fait de situer l'importance des cimetières Mont-Royal et Notre-Dame-des-Neiges. On trouvera en annexe le rapport qui a déjà été présenté en juin 1997.

Critères pour la commémoration des cimetières et désignations

Jusqu'en juin 1990, la CLMHC avait pour principe de ne pas commémorer de cimetières. Elle faisait exception dans deux cas particuliers: les tombes où reposaient les Pères de la Confédération et les lieux de sépulture présentant un intérêt archéologique. En juin 1990, la CLMHC décidait d'élargir le champ d'application de sa politique de commémoration des cimetières. Elle décidait alors de considérer:

comme admissibles uniquement les cimetières constituant des exemples remarquables de paysages culturels ou architecturés et satisfaisant à un ou plusieurs des critères suivants:

- 1) les cimetières qui représentent une tendance importante à l'échelle du pays dans la conception de cimetières;
- 2) les cimetières qui comportent une grande quantité de mausolées, de monuments, de stèles ou de spécimens horticoles remarquables;
- 3) les cimetières qui sont des exemples exceptionnels de paysages témoins de traditions culturelles particulières².

Trois cimetières ont été commémorés depuis l'adoption de ces nouveaux critères. L'ancien cimetière d'Halifax a été commémoré en 1991 en fonction du deuxième critère: "... the Old Burying Ground, in Halifax, with in excess of 1200 markers dating from the 18th and 19th centuries, many of which are exceptional examples of grave art, is of national historic and architectural significance and should be commemorated by means of a plaque"³. Le cimetière Beth Israel à Sainte-Foy, Québec, a été commémoré en 1992 en fonction du troisième critère: "by virtue of its age, its burial house, its linear spacial arrangement, its grave marker design and its range of Jewish religious symbols, Beth Israel Cemetery, in Québec, provides an excellent representative example of a burial ground in the Jewish cultural tradition and it is consequently of national historic and architectural significance and should be commemorated by means of a plaque"⁴.

Enfin, le cimetière d'Harling Point à Oak Bay, en Colombie-Britannique, a été commémoré en 1995 en fonction également du troisième critère:

The Board recommended that the Harling Point Chinese Cemetery be designated a national historic site because it is a significant cemetery landscape in Canada associated with a distinctive cultural group. It retains the largest concentration of pre-1950 Chinese mortuary features in Canada and in its geographical characteristics, and the orientation of the graves and altar, the cemetery clearly demonstrates the application of feng shui and its centrality to Chinese religious beliefs. Further, its 13 mass burials serve as memorials to the pioneering Chinese-Canadians who settled in Canada before 1923, a group whose values were shaped by their associations with pre-revolutionary Chinese culture and by their common aspiration to be buried in their villages of origin⁵.

Dans le cadre du rapport préparé en juin 1997, les cimetières Mont-Royal (fig. 1 à 4) et Notre-Dame-des-Neiges (fig. 5 à 8) furent examinés en fonction de deux critères adoptés par la CLMHC: en raison de la qualité et de l'intégrité de leurs aménagements respectifs, chacun de ces cimetières est un superbe exemple de cimetières ruraux et représente donc une importante tendance à l'échelle du pays dans la conception des cimetières (critère 1); par ailleurs, chacun d'eux se démarque par la richesse architecturale, artistique et historique de ses monuments funéraires - mausolées, stèles, dalles, etc. - intégrés à leur cadre paysager (critère 2).

Notre-Dame-des-Neiges, Montréal, Qué.	1855	280 acres	rural; Henri-Maurice Perrault	trame orthogonale et sentiers sinueux; îlots irréguliers; cadre pastoral; grande variété de monuments	65 000 dont 58 caveaux	excellent exemple de grand cimetière rural; site sur le mont Royal
Saint-Charles, rue Saint-Vallier, Québec, Qué.	1855	taille intermédiaire (sans doute aux alentours de 100 acres)	rural; Charles Baillairgé	allées uniformes; influence française; arbres surtout autour des îlots; mausolée de la famille Venner; chemin de la croix		ce cimetière compte trois parties; celle de la rue Saint-Vallier, la plus ancienne, présente un mélange d'influences française et anglaise
Notre-Dame de Belmont, Québec, Qué.	1859	environ 75 acres	rural; Charles Baillairgé	influence française; allées sinueuses et d'autres rectilignes bordées d'arbres; partie centrale: la plus ancienne; chapelle de Charles Baillairgé; mausolée de la famille Amyot		cimetière présentant un mélange d'influences française et anglaise
Saint-Patrick, Sillery, Qué.	1879	petit cimetière (sans doute inférieur à 50 acres)	rural;	section avec allées formant une croix, d'autres allées sinueuses et rectilignes; arbres; vue sur le fleuve; boisé précède le cimetière		site intéressant près du fleuve; certaines sections semblent négligées
Burlington Heights, Hamilton, Ont.	vers 1849-1850	100 acres	rural	sentiers sinueux; arbres; îlots aux formes irrégulières		bel exemple de cimetière de taille intermédiaire
Cataraqui, Kingston, Ont.	1850	100 acres	rural; Frederick Cornell	chemins sinueux; arbres; îlots		bel exemple de cimetière de taille intermédiaire

Dans une deuxième catégorie, nous situons les cimetières de taille intermédiaire (aux alentours de 100 acres) tels les cimetières Burlington Heights à Hamilton (vers 1849-1850; 100 acres) et Cataract à Kingston (1850; 100 acres). Puis dans une troisième catégorie, nous en plaçons quatre qui se distinguent véritablement de l'ensemble par leurs dimensions: il s'agit des cimetières Mont-Royal à Outremont (1852; 165 acres) et Notre-Dame-des-Neiges à Montréal (1855; 280 acres), ainsi que Beechwood à Ottawa (1873; 160 acres) et Mount Pleasant à Toronto (1876; 200 acres). En raison de leurs dimensions impressionnantes, ces quatre cimetières font partie d'une catégorie à part. Dans le cadre du présent rapport, nous examinerons donc les cimetières Beechwood et Mount Pleasant afin de voir de quelle façon ils se comparent aux cimetières Mont-Royal et Notre-Dame-des-Neiges à la lumière des critères adoptés par la CLMHC. Nous commencerons par résumer brièvement les principales caractéristiques des cimetières Mont-Royal et Notre-Dame-des-Neiges (pour une analyse plus détaillée, il faut se référer au rapport de juin 1997), puis nous décrirons les cimetières Beechwood et Mount Pleasant.

Les cimetières Mont-Royal et Notre-Dame-des-Neiges

Le cimetière protestant Mont-Royal est aménagé à compter de 1852 dans la tradition des cimetières ruraux américains (voir fig. 1 à 4). Il occupe 165 acres du flanc nord du mont Royal et est encadré du côté sud-ouest par le cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Situé dans une petite vallée, ce cimetière avait une topographie qui se prêtait bien à ce genre d'aménagement pittoresque. De nos jours, malgré les changements apportés au cours des ans, ce cimetière a conservé son caractère d'origine et ses caractéristiques fondamentales: surtout dans les sections plus anciennes, s'y succèdent une suite pittoresque d'îlots paysagers, où sont disposés sans ordre apparent arbres, arbustes et monuments funéraires, ainsi que les sentiers et chemins sinueux. La variété des monuments, au niveau des formes, des matériaux et de leur aménagement n'empêche pas l'ensemble de dégager une grande sobriété. Ce cimetière compte une impressionnante quantité et variété d'arbres (10 000 ont été inventoriés).

Son voisin, le cimetière catholique Notre-Dame-des-Neiges est inauguré en 1855 (voir fig. 5 à 8). Il occupe 280 acres sur le côté nord du mont Royal. Ce cimetière comprend trois ensembles topographiques, soit une plaine, un plateau et un sommet, lesquels vont guider le tracé des aménagements: dans certaines sections, on trouve de longues allées orthogonales bordées d'arbres et ailleurs, des chemins sinueux. Les monuments funéraires sont insérés à l'intérieur des îlots bordés d'arbres. Ce cimetière comporte 65 000 monuments dont plusieurs d'une grande qualité artistique. On y a notamment répertorié 58 caveaux familiaux. L'iconographie et les symboles religieux y abondent. Ce cimetière est aussi très riche par ses associations sur le plan historique et social.

Chacun de ces cimetières a son histoire, son évolution et ses caractéristiques bien distinctes. Néanmoins ces deux cimetières ont plusieurs points en commun: emplacement privilégié sur la montagne, exceptionnelle richesse architecturale et artistique d'un grand nombre de monuments funéraires, importance sur le plan historique des personnalités qui y sont inhumées. Inspiré dans les deux cas de la tradition des cimetières ruraux, leur aménagement paysager diffère cependant en raison de la topographie des lieux et aussi sans doute pour des raisons de philosophie

cimetières ruraux, se déploient des sentiers sinueux, des ronds-points, des îlots aux formes irrégulières, une grande variété d'arbres et des plans d'eau.

L'aménagement de chemins et sentiers, la mise en place de petits lacs et la plantation d'arbres et de buissons sont les trois aspects fondamentaux qui orientent l'aménagement des lieux. Dès le début, les administrateurs du cimetière demanderont à Engelhardt d'ajouter un plus grand nombre de routes sinueuses et de ronds-points à son plan. Suivant la tradition américaine, on donne des noms d'arbres (Beech, Willow et Elm) aux différents chemins, ou encore des noms décrivant la configuration des lieux (Prospect, Northern et Crescent). Dès 1875, Engelhardt convertit en petits lacs le cours d'eau qui traverse le terrain. Au fil des ans, son plan deviendra de plus en plus élaboré: il ajoute des ponts rustiques et une île au milieu d'un des lacs, et il plante de nombreux arbres. Engelhardt occupera le poste de surintendant du cimetière jusqu'en 1910. À ce moment, la portion aménagée du cimetière comprend 100 acres. L'entrée principale du cimetière est alors sur la rue Yonge, à l'extrémité nord du terrain. La chapelle mortuaire s'y trouve également, créant un point central d'où rayonnent les différents chemins.

De nos jours, l'accès se fait toujours par la rue Yonge, mais également par le chemin Mount Pleasant, qui fut aménagé en 1917 et qui traverse le cimetière du nord au sud, ainsi que par la rue Bayview. En se déplaçant depuis la rue Yonge jusqu'à l'avenue Bayview, on peut suivre l'évolution de ce cimetière, laquelle s'exprime par la typologie et le style des monuments et la grandeur des lots. Les sections les plus anciennes se trouvent du côté ouest de l'avenue Mount Pleasant, et sont surtout adjacentes à la rue Yonge. C'est là que se retrouvent de grands lots familiaux avec d'imposants monuments de granite dont certains furent importés d'Écosse et du Nord de l'Irlande, ainsi que des monuments de marbre et quelques-uns de zinc. L'imposant mausolée de la famille Eaton se trouve dans cette section. On retrouve aussi toute la gamme des différents styles populaires à la fin du XIX^e siècle (notamment les styles classique et gothique). On peut y voir les tombes de plusieurs marchands et des monuments militaires. Puis, les sections du cimetière situées plus près de la rue Mount Pleasant sont contemporaines à la période précédant la Première Guerre mondiale. Celles-ci comptent des monuments de granite non polis, présentant des styles populaires au tournant du siècle (classique et gothique) et où le lettrage établit souvent un contraste avec la pierre. Enfin, juste à l'ouest de l'avenue Mount Pleasant, apparaissent des monuments d'une apparence beaucoup plus simple et standardisée.

Les sections les plus récentes du cimetière s'étendent à l'est de l'avenue Mount Pleasant. On y retrouve, entre l'avenue Mount Pleasant et le bureau de l'administration des monuments plus sobres, avec une iconographie symbolique, à caractère religieux (mains qui prient, personnages religieux, etc.) ou encore social (francs maçons, groupes sociaux, etc.). On y retrouve aussi les sections réservées à des groupes culturels (section chinoise, ukrainienne, russe, etc.).

Dès le XIX^e siècle, on a voulu faire de ce cimetière un arboretum et Engelhardt va choisir avec grand soin différentes variétés d'arbres et de buissons (il privilégie surtout les saules pleureurs, les frênes et les bouleaux). Une grande variété d'arbres indigènes ou importés y poussent toujours: des chênes datant de l'époque de la création du cimetière, des saules, des pins blancs, ainsi que des arbres beaucoup plus rares tels le saule de Babylone originaire du Moyen Orient, le Ginkgo biloba ou encore l'orme oriental. De nos jours, l'administration du cimetière prend soin de remplacer les arbres qui disparaissent et a préparé un guide détaillé des différentes espèces

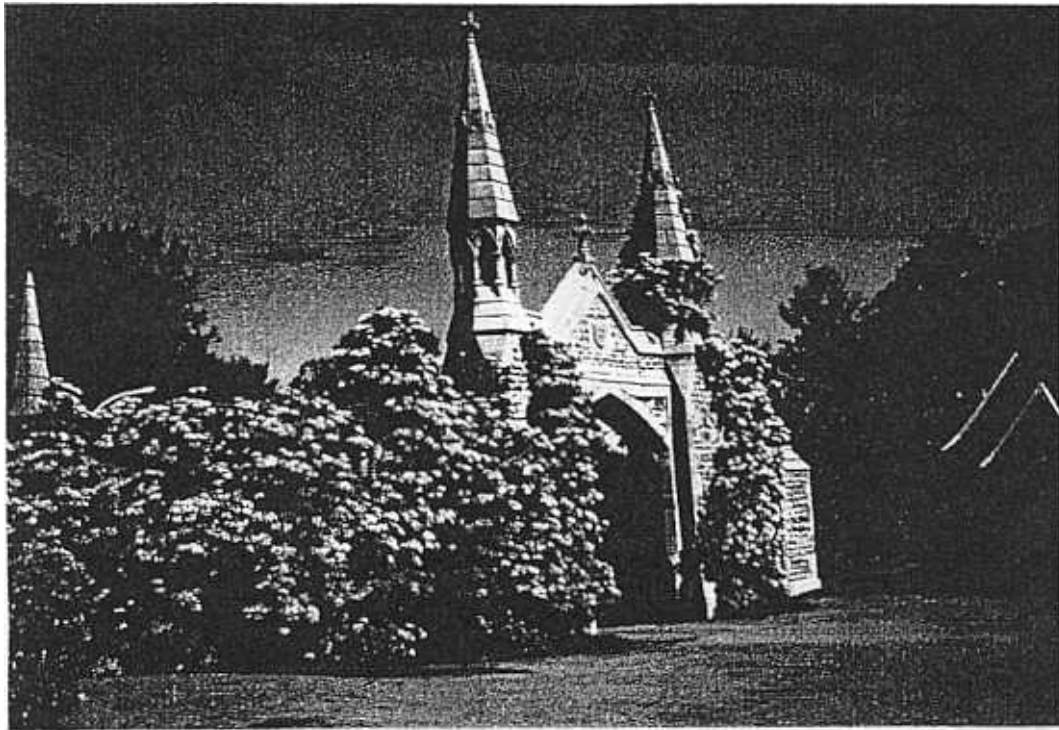
monumental. Enfin, les deux possèdent un grand nombre de monuments funéraires d'une remarquable richesse architecturale, artistique et historique. Se promener dans chacun de ces cimetières, c'est en quelque sorte lire des pages de l'histoire politique, sociale, économique et artistique du pays.

Ces deux cimetières ruraux satisfont de façon remarquable à deux critères adoptés par la CLMHC pour la commémoration des cimetières. Ils se distinguent d'une part par la qualité d'ensemble et l'intégrité de leur aménagement, qui représentent de façon exceptionnelle une importante tendance dans la conception des cimetières, à savoir le cimetière rural (critère 1) et d'autre part par la richesse artistique, architecturale et historique de leurs monuments funéraires intégrés à ce cadre naturel (critère 2). À ceci, il faut aussi ajouter leurs impressionnantes dimensions et surtout leur emplacement privilégié, sur le mont Royal, ainsi que leur complémentarité qui les placent dans une catégorie à part vis-à-vis des autres cimetières de cette époque.

Notes

- Commission des lieux et monuments historiques du Canada, Procès-verbal, réunion tenue à Québec, du 5 au 8 juin 1997, p. 40-41.
2. Commission des lieux et monuments historiques du Canada, Procès-verbal, réunion tenue à l'Île de Vancouver, du 21 au 25 juin 1990, p. 17-18.
3. Commission des lieux et monuments historiques du Canada, Procès-verbal, réunion tenue à Ottawa, 1^{er} et 2 mars 1991, p. 11.
4. Commission des lieux et monuments historiques du Canada, Procès-verbal, réunion tenue à Annapolis Royal, du 4 au 10 juin 1992, p. 21.
5. Commission des lieux et monuments historiques du Canada, Procès-verbal, réunion tenue à Ottawa, du 24 au 25 novembre 1995, p. 41.
6. Cet inventaire est loin d'être exhaustif. Il fournit cependant un échantillonnage qui nous éclaire sur la répartition géographique, l'ancienneté, la taille et les principales caractéristiques de ces lieux. Dans quelques cas, cependant, il nous a été impossible d'obtenir certains renseignements, tels le nombre de monuments funéraires ou les dimensions. Dans le cadre de ce rapport et de celui de juin 1997, les cimetières suivants ont été visités: Mount Hermon, Sillery; Mont-Royal, Outremont; Notre-Dame-des-Neiges, Montréal; Saint-Charles, rue Saint-Vallier, Québec; Notre-Dame de Belmont, Québec; Saint-Patrick, Sillery; Burlington Heights, Hamilton; Notre-Dame, Ottawa; Beechwood, Ottawa; Mount Pleasant, Toronto. Les brefs commentaires mentionnés dans le tableau sont donc le résultat de visites, de lectures ou encore d'informations fournies par certaines personnes qui connaissent ces lieux.
7. Commission des lieux et monuments historiques du Canada, Procès-verbal, réunion tenue à Québec, du 5 au 8 juin 1997, p. 40-41.

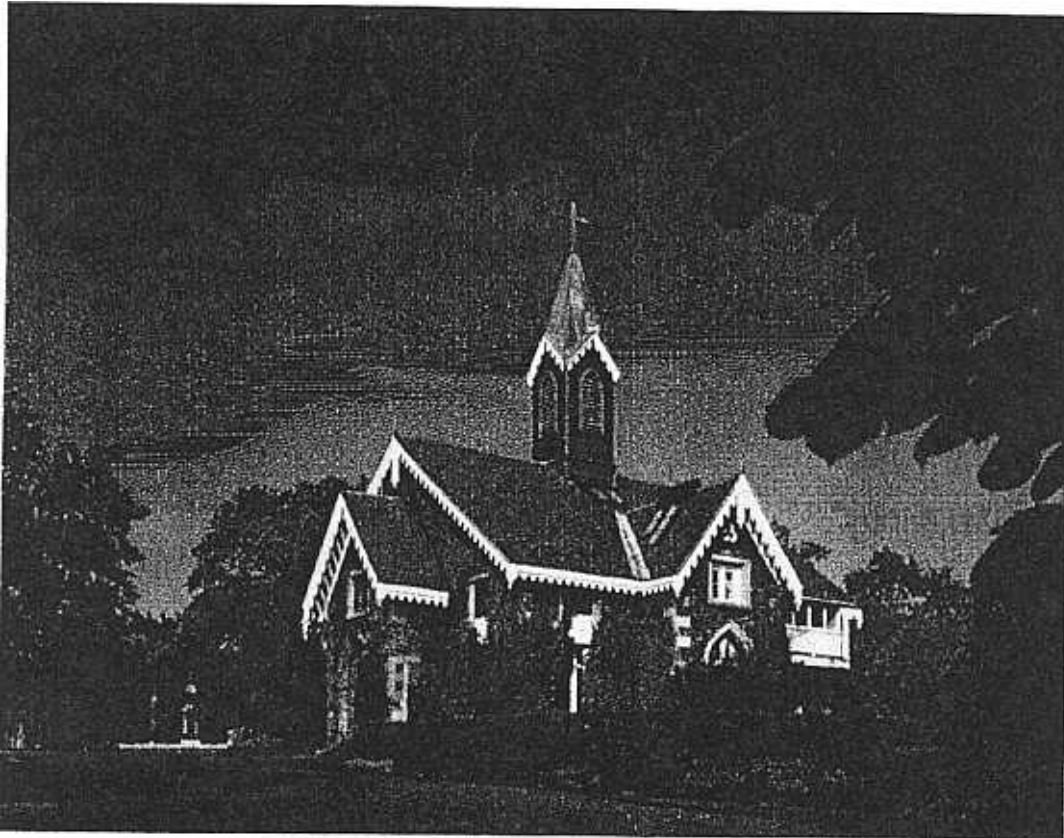
CIMETIÈRE MONT-ROYAL ET CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES



Portail d'entrée du cimetière Mont-Royal. Construit en 1862. (La compagnie du cimetière du Mont-Royal, 1996)

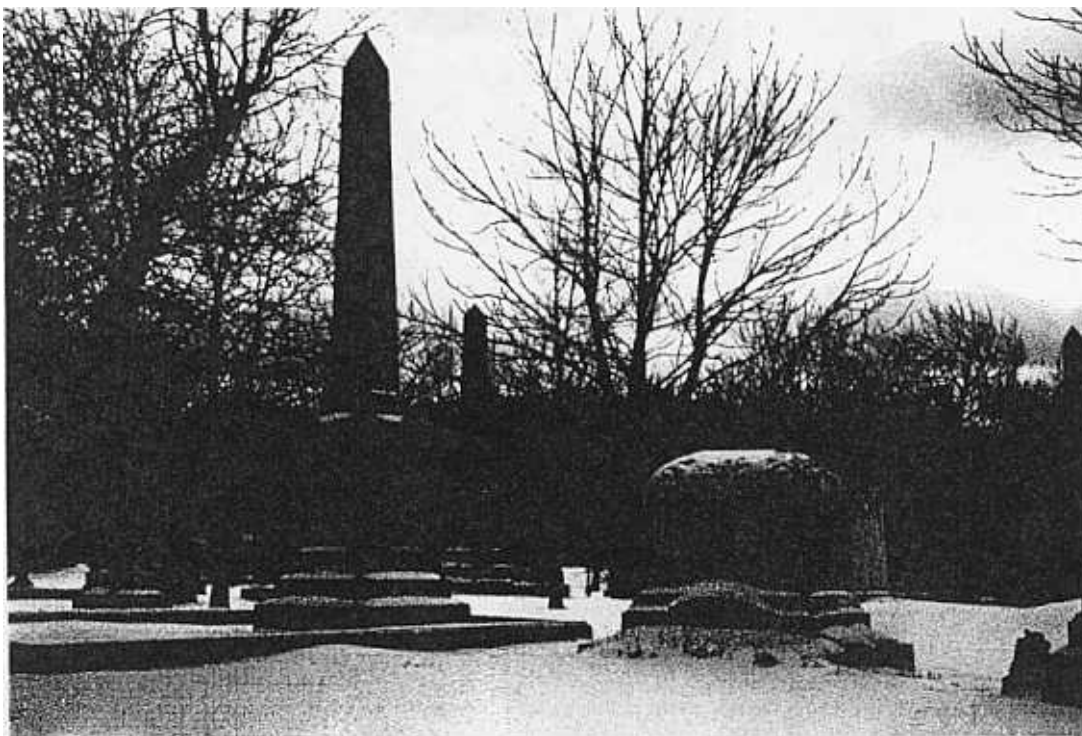


CIMETIÈRE MONT-ROYAL ET CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES



- 5 Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Chapelle érigée selon les plans de H.M. Perrault; modifiée en 1877. (Photographex, Montréal, 1983.)

CIMETIÈRE MONT-ROYAL ET CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES



7 Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Section ancienne. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1997.)



8 Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Section des caveaux. (N. Clerk, Direction des services hisotriques, 1997.)

CIMETIÈRE MONT-ROYAL ET CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES



Cimetière Beechwood, Ottawa, Ontario. Ouvert en 1873. On aperçoit le type d'aménagement propre à ce cimetière: chemin sinueux, grands îlots de forme irrégulière, arbres. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1997.)



CIMETIÈRE MONT-ROYAL ET CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES



15 Cimetière Notre-Dame, Ottawa, Ontario. Ouvert en 1872. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1997.)

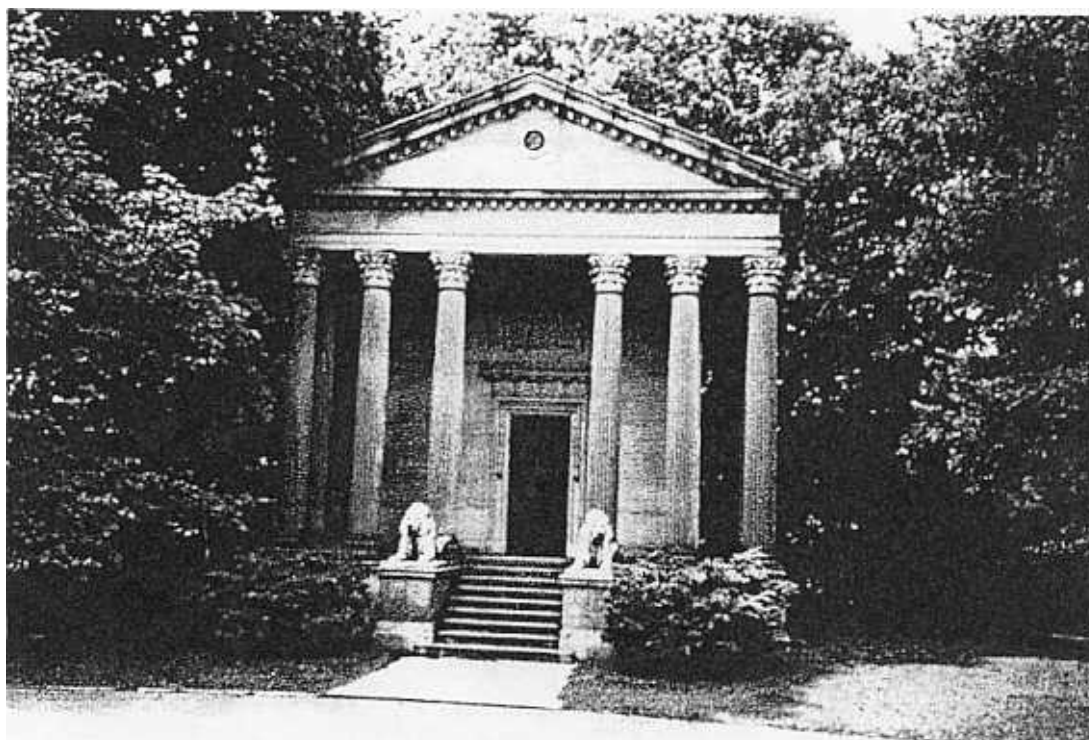


16 Cimetière Notre-Dame. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1997.)

CIMETIÈRE MONT-ROYAL ET CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES



19 Vue de l'aménagement du cimetière Mount Pleasant. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1998.)



20 Cimetière Mount Pleasant. Mausolée de la famille Eaton. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1998.)

COMMISSION DES LIEUX ET MONUMENTS HISTORIQUES DU CANADA

RAPPORT **1998-38A**

TITRE: Le cimetière Mont-Royal (1297, chemin de la Forêt, Outremont, Québec) et le cimetière Notre-Dame-des-Neiges (4601, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal, Québec)

SOURCE: Nathalie Clerk, Direction des services historiques

INTRODUCTION

Le 25 mars 1996, la Compagnie du Cimetière du Mont-Royal s'adressait à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada pour qu'elle se prononce sur l'importance historique nationale du cimetière Mont-Royal, situé à Outremont.¹ Ce cimetière protestant, aménagé à compter de 1852 dans la tradition des cimetières ruraux américains, présente une suite pittoresque d'îlots paysagers où sont insérés des monuments funéraires d'une grande valeur historique et artistique. Occupant 165 acres du flanc nord du mont Royal, ce cimetière est encadré du côté sud-ouest par le cimetière Notre-Dame-des-Neiges et du côté nord par deux cimetières juifs autonomes, celui de la congrégation portugaise et espagnole et celui de la congrégation Shaar Hoshayim (fig. 1 et 2).²

Dans le cadre de cette demande, il est apparu approprié de considérer dans un même temps son voisin du côté sud-ouest, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges.³ Ce cimetière catholique, aménagé à compter de 1855, occupe plus de 280 acres du flanc nord du mont Royal (fig. 3). Conçu à la même époque que le cimetière Mont-Royal, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges présente un ensemble d'îlots paysagers d'apparence beaucoup plus formelle et monumentale, ainsi qu'un nombre impressionnant de monuments funéraires d'un grand intérêt historique et artistique. Les administrateurs du cimetière Notre-Dame-des-Neiges ont accepté que ce cimetière soit aussi porté à l'attention de la Commission dans le cadre de ce rapport.

Le présent rapport est donc préparé pour que la Commission considère l'importance historique nationale de chacun de ces deux cimetières. Depuis juin 1990, la CLMHC a élargi le champ d'application de sa politique de commémoration des cimetières.⁴ Alors qu'auparavant elle ne considérait que les cimetières où reposaient les pères de la Confédération et ceux présentant un intérêt archéologique, désormais, elle considère "comme admissibles uniquement les cimetières constituant des exemples remarquables de paysages culturels ou architecturés satisfaisant à un ou plusieurs des critères suivants": ceux qui représentent une tendance importante à l'échelle du pays dans la conception de cimetières; ceux qui comportent un nombre remarquable de mausolées, de monuments, de stèles ou de spécimens horticoles; ceux qui sont des témoins exceptionnels de traditions culturelles particulières. Trois cimetières ont été désignés depuis l'adoption de ces nouveaux critères: l'ancien cimetière d'Halifax a été commémoré en 1991 en

emplacement champêtre, ses sentiers sinueux et sa vue panoramique de Paris, le cimetière du Père-Lachaise applique ces nouvelles idées pittoresques à un lieu d'inhumation. On y retrouvait, à ses débuts, des monuments et des tombeaux bien entretenus entourés de bosquets, d'arbres et de fleurs. Par l'aménagement de tableaux naturels et la présence de monuments à la mémoire de grands personnages, ce cimetière devient, pendant ses vingt premières années, un jardin funéraire qui encourage la mélancolie plutôt que la tristesse, et dans lequel le visiteur peut tirer des leçons d'histoire et de philosophie.⁷ Ce cimetière connaît rapidement une très grande popularité auprès des Parisiens et devient même une sorte de parc. En peu de temps, il acquiert également une réputation mondiale et devient un point de référence, surtout dans le monde anglo-saxon, pour tous ceux qui songent à aménager de nouveaux cimetières.⁸

Les Américains s'intéressent dès les années 1820 à ce nouveau modèle de cimetière, qui favorise la création d'un espace public, empreint des idées romantiques issues de l'Angleterre, et qui permet de régler les problèmes d'inhumation propres aux milieux urbains de cette époque.⁹ Comme en Europe, les lieux d'inhumation du nord-est américain se retrouvent au cœur des villes alors en pleine croissance. Ces cimetières urbains sont des lieux souvent sordides et négligés, surpeuplés et marqués par des problèmes d'hygiène, de vols et de vandalisme et qui suscitent des craintes quant à la propagation d'épidémies. Le mouvement des "cimetières ruraux" débute en 1831 avec la création du cimetière Mount Auburn à Cambridge (fig. 5).¹⁰ Dès ce moment, on parle de "cimetière rural", pour décrire ce type de cimetière situé à l'extérieur de la ville. De nos jours, l'expression est toujours utilisée, bien que certains auteurs les appellent aussi cimetières jardins. Mount Auburn, tout comme le Père-Lachaise quelques années plus tôt, se veut donc une réponse innovatrice aux problèmes présentés par les cimetières de l'époque, et devient une sorte de paysage commémoratif inspiré des idées horticoles anglaises.¹¹ Ce cimetière est non seulement un lieu d'inhumation éloigné de la ville, clôturé et protégé, mais sa topographie - il est situé sur une colline surplombant une rivière - est propice à la mise en place de sentiers sinueux, de points de vue pittoresques et de plans d'eau. Établi avec la collaboration de la Massachusetts Horticultural Society, il comprend même un arboretum et un jardin expérimental; ses sentiers portent des noms d'arbres, de fleurs et de plantes. Il se veut une institution dont le rôle est aussi bien religieux qu'éducatif: son cadre naturel doit favoriser une nouvelle attitude devant la mort et la présence de monuments à la mémoire des grands personnages être l'occasion de donner des leçons d'histoire et de patriotisme. Comme le mentionne Blanche M.G. Linden, ce cimetière rural témoigne d'une "vision inédite de la mort, de la nature et de la commémoration séculière".¹²

Très rapidement, Mount Auburn deviendra un modèle pour d'autres cimetières américains qui s'inspireront de son aménagement romantique et pittoresque jusque dans les années 1870: en témoignent Laurel Hill à Philadelphie (1836), Greenwood à Brooklyn (1838), Greenmount à Baltimore (1838) et Spring Grove à Cincinnati (1845). En fait, à la fin des années 1850, presque chaque grande ville de l'est américain a son cimetière rural. À une époque où le parc urbain est inexistant, ce type de cimetière permet aux citoyens de sortir de la ville et d'avoir un contact avec la nature. La publication de brochures et de guides contribue à leur grande popularité et à la diffusion de leur aménagement: on signale les plantes, les sculptures et les monuments les plus intéressants et on suggère des parcours de visite. Plusieurs auteurs ont d'ailleurs signalé l'influence exercée par ces cimetières auprès de ceux qui militèrent par la suite

grand soin des terrains possédant les propriétés de sol requises, situés à l'extérieur de la ville, mais suffisamment proches pour être accessibles aux citadins et offrant des possibilités pour d'éventuels agrandissements.

Déjà à cette époque, la croissance que connaît alors Montréal commence à inciter certaines institutions (université et hôpitaux) et des membres de la bourgeoisie à s'établir hors des limites de la ville. C'est dans ce contexte que les administrations des cimetières protestants et du cimetière catholique achèteront au milieu du siècle dernier des terres sur le mont Royal. Le choix de terrains sur les flancs du mont Royal pour l'établissement de grands cimetières s'inscrit donc dans ce déplacement vers la montagne. Il est par ailleurs intéressant de souligner qu'en l'espace de 10 ans quatre cimetières seront regroupés sur le mont Royal: le cimetière protestant Mont-Royal en 1852, le cimetière catholique Notre-Dame-des-Neiges en 1855, et deux petits cimetières juifs, celui de la communauté portugaise et espagnole en 1855, et celui de la congrégation Shaar Hoshayim à compter de 1863.¹⁸ La présence de ces cimetières va par ailleurs contribuer à préserver cet environnement naturel et à en faire profiter les Montréalais, quelque vingt ans avant la création du parc du Mont-Royal (en 1876).

Le cimetière Mont-Royal

L'emplacement

Le cimetière Mont-Royal occupe 165 acres du flanc nord du mont Royal et surplombe la ville de Montréal à une altitude qui varie de 165 à 225 mètres (fig. 6). Il est délimité du côté sud et est par la voie Camillien-Houde, le chemin Remembrance et le parc du Mont-Royal, à l'ouest par le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, et au nord par le boulevard Mont-Royal, le chemin de la Forêt et les deux cimetières juifs. L'entrée principale du cimetière se trouve du côté nord, sur le chemin de la Forêt, mais il existe également une entrée du côté sud, voie Camillien-Houde. Mentionnons qu'en 1987, en vertu de la Loi sur les biens culturels, le mont Royal et ses abords ont été constitués un site du patrimoine par la ville de Montréal. Ce site inclut le parc du Mont-Royal, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, ainsi qu'une petite section du cimetière Mont-Royal (puisque la plus grande portion de ce cimetière se trouve dans Outremont, la ville voisine).

L'historique

La *Mount Royal Cemetery* est incorporée en 1847 en vertu de la Loi du parlement provincial du Canada.¹⁹ Cette compagnie n'est cependant vraiment organisée qu'en 1851, au moment où la ville de Montréal annonce la fin des inhumations à l'intérieur de la ville. La compagnie regroupe 21 administrateurs provenant du monde des affaires, de l'éducation et des professions libérales et représentant six confessions religieuses: elle comprend cinq administrateurs pour l'Église anglicane, neuf pour l'Église presbytérienne, deux pour l'Église méthodiste Wesleyan, deux pour les Congrégationnistes, un pour les Baptistes, un pour l'Église Unie et un pour les Juifs. C'est une société sans but lucratif et de nos jours, comme au moment de sa création, 21 administrateurs sont toujours chargés de l'administration des lieux.

Les premières recherches menées en 1851 par quelques membres de la compagnie pour trouver

admirably adapted for their purpose, possessing sufficient depth of soil, rivulets and springs to make ponds and lakes, well wooded, and with an undulating surface and beautiful situation - retired from the bustle and heat of the City, and yet near and convenient of access. A spot capable of being made one of the most beautiful and finest Cemeteries in America.²⁸

Le premier jardinier en chef et directeur, Richard Sprigins, est un ancien directeur de la Montreal Horticultural Society. En 1866, il fait la tournée des principaux cimetières ruraux américains: Mount Auburn, à Cambridge, Forest Hills et Woodlawn, près de Boston, Greenwood et Cypress Hills, à New York, Monument et Laurel Hill, à Philadelphie, Green Mount, à Baltimore et Spring Grove à Cincinnati. D'après son rapport, seulement trois des cimetières visités sont plus grands que celui du Mont-Royal et il remarque alors que: "... the lots of Spring Grove, Cincinnati, are not allowed to be fenced in, their limits being defined by boundary stones raised an inch or two above the surface, thus allowing the grass to be kept closely mown and leaving the view uninterrupted... Mount Royal compares favourably with most of its contemporaries...".²⁹

Par la suite, la présence d'Ormiston Roy, un architecte paysagiste en charge du cimetière de 1891 à 1954, va contribuer à préserver une continuité dans la façon d'aménager les lieux. Plusieurs des idées qu'il met alors de l'avant y sont toujours visibles. En 1899, il visite lui aussi une vingtaine de cimetières de l'est américain. De ses rencontres avec différents architectes paysagistes et directeurs de cimetières, il retient de nouvelles idées pour accentuer le caractère naturel des lieux. Il recommande ainsi d'utiliser le plus grand nombre possible d'arbres, de bosquets et de vivaces pour créer une beauté naturelle et ainsi balancer l'effet des monuments de pierre. Il suggère aussi de ne pas avoir recours à des parterres de fleurs ou à des fleurs aux couleurs vives lorsque la beauté naturelle existe déjà et de tracer des sentiers sinueux. Il recommande d'exclure des plantes qui ne sont pas adaptées à notre climat, d'ôter les hautes clôtures de métal ou encore de les camoufler par des fleurs vivaces, des vignes ou des arbres³⁰. Il signale aussi que l'entrée des cimetières modernes ne doit pas offrir une vue immédiate sur des monuments. Les bâtiments situés à l'entrée du cimetière doivent être couverts de vignes et entourés d'arbres et d'arbustes. Il recommande l'utilisation de la technique du "lawn plan" (soit une grande portion de terrain dégagé devant chaque monument pour accentuer l'aspect naturel et pastoral des lieux) pour les nouveaux lots et suggère que chaque nouveau monument soit d'abord approuvé par le directeur. Finalement, il mentionne que très peu de cimetières américains ont la chance d'avoir un beau chemin d'accès ou un parc qui contribue à leur beauté. D'anciennes photographies du tournant du siècle nous donnent un aperçu de l'aménagement des lieux; on peut y voir des plans d'eau, des petits ponts et des bosquets taillés qui n'existent plus de nos jours (fig. 8).

Dès le milieu du XIX^e siècle, des guides et des brochures touristiques décrivent ce cimetière qui devient un lieu de promenade très populaire auprès des Montréalais. En raison de ce succès, les dirigeants du cimetière se voient même contraints d'imposer un système de billets pour limiter le nombre de visiteurs le dimanche. Dans le rapport annuel de 1864, on peut ainsi lire:

"The Cemetery is becoming a place of great interest and attraction, not only on account of the natural beauty of the grounds, but also on account of the great

monuments funéraires comportant le nom des défunts. Les deux premières sculptures choisies par voie de concours sont de Charles Daudelin et de Marie-France Brière (fig. 16). On a aussi aménagé dans ce secteur un jardin de forme circulaire pour l'inhumation plus traditionnelle et un belvédère qui donne une vue panoramique de Montréal.³³

Certaines sections du cimetière se distinguent par un aménagement particulier ou regroupent des communautés particulières (fig. 17, 18 et 19). On note ainsi une section militaire dans laquelle les pierres sont toutes identiques et bien ordonnées; elle fut transférée à son emplacement actuel du côté ouest en 1921, afin de la rapprocher de la section militaire du cimetière Notre-Dame-des-Neiges (visible de l'autre côté de la clôture). Puisque ce cimetière est ouvert à toutes les confessions, on y retrouve des sections chinoise, juive et grecque orthodoxe. D'autres sont réservées à certains groupes sociaux, tels les anciens combattants, les enfants, les pompiers, les matelots et les membres de certaines sociétés de bienfaisance. On peut aussi y voir des aménagements spéciaux, tel le "lawn planning" que recommandait l'architecte paysagiste Ormiston Roy à la fin du siècle dernier et qui est bien visible dans la section "Pine Hill Side", ou encore la section "Lilac Knoll" aménagée en 1924 en petits lots pour la crémation et plantée de lilas, comme l'indique son nom.

C'est tout spécialement dans les sections plus anciennes du cimetière que l'insertion des monuments funéraires aux éléments naturels (plantes, arbres et bosquets) des îlots est la plus remarquable. La variété des monuments, au niveau des formes, des matériaux et de leur aménagement, n'empêche pas l'ensemble de dégager beaucoup de simplicité et de sobriété. L'iconographie et la symbolique religieuses omniprésentes au cimetière voisin sont ici presque absentes. On y voit tout de même quelques statues et quelques croix celtiques. Le granit et le grès y sont fréquents. Quelques pierres tombales sont très anciennes puisqu'elles proviennent des cimetières de la rue Papineau et de la rue Dorchester (fig. 20). Au niveau des formes, on retrouve des stèles, des cippes, des cistes, des colonnades, des obélisques et des piliers. Certains monuments plus anciens sont situés sur des lots clôturés, ou sont entourés de murets de pierre. Parfois quelques marches mènent au lot qui précède le monument. On trouve un très petit nombre de mausolées dans ce cimetière: seulement une dizaine regroupés du côté est, le plus spectaculaire et aussi le plus visible en raison de son emplacement sur une butte étant certainement celui de la famille Molson.³⁴

Plusieurs personnes qui ont joué un rôle de premier plan dans la vie religieuse, politique, artistique et sociale, dans le monde de l'éducation ou des affaires de la ville ou du pays sont inhumées dans ce cimetière. On trouvera en appendice une liste préparée par l'administration du cimetière qui signale les principaux personnages commémorés dans ce cimetière. Au passage, on peut retenir les noms de Sir Mortimer B. Davis, homme d'affaires, de Sir Arthur William Currie, directeur de l'Université McGill, d'Ernest Wilson, botaniste de réputation internationale, d'Henry Teuscher, botaniste, de Sir Hugh Allan, magnat du transport maritime, de John Samuel McCord, avocat et juge, d'Honoré Beaugrand, fondateur de La Patrie et ancien maire de Montréal, de William Notman, photographe, de John Redpath, homme d'affaires, d'Anna Leonowens, gouvernante du roi du Siam et enfin de John Lovell, éditeur et mécène.

Aujourd'hui encore, comme par le passé, l'administration du cimetière encourage la

En 1854, la Fabrique acquiert une terre de forme rectangulaire appartenant au docteur Pierre Beaubien: il s'agit d'un terrain de cinq arpents de front sur 23 de profondeur, peu accidenté et s'élevant doucement vers le sommet du mont Royal. Voici en quels termes a été saluée l'acquisition prochaine de ce terrain: "... l'un desquels, nous dit-on, est le plus beau site de l'Ile de Montréal par son élévation et son sol. Il paraît que la fabrique est disposée à ne rien épargner pour le rendre tout-à-fait convenable pour le but auquel il est destiné ..à en faire un second Père Lachaise".³⁷ On demande à l'arpenteur et architecte Henri-Maurice Perrault de dresser les plans pour l'aménagement du terrain. Avant d'entreprendre ce travail en 1854, il se rend aux États-Unis pour étudier l'aménagement des cimetières de Cambridge et de New York.³⁸ Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges est inauguré le 24 avril 1855. La première inhumation a lieu le 29 mai 1855: il s'agit de Madame Jane Gilroy, originaire d'Irlande.

Dès cette époque, l'entrée principale du cimetière est située sur le chemin de la Côte-des-Neiges. Une croix ornée de sabliers, plantée au centre d'un îlot découvert, se trouve dans l'axe de l'entrée. Un peu plus loin, sur une petite élévation, se trouve le charnier, construit en 1855 (agrandi en 1872). Il s'agit d'un édifice de style néo-classique pouvant contenir de 700 à 800 morts. C'est de ce charnier que partent les deux chemins menant aux différents lots du cimetière. De cet endroit, on peut apercevoir l'obélisque à la mémoire des Patriotes, datant de 1858, et le monument construit en 1855 à la mémoire de Ludger Duvernay, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste: tous deux se trouvent sur des terrains donnés par la Fabrique dans le but de promouvoir la vente des lots. Cette portion plus ancienne du cimetière est constituée d'îlots bien définis par des allées disposées selon une trame orthogonale.³⁹ Les arbres sont plantés sur les contours de ces îlots alors que les pierres tombales y sont placées à l'intérieur.

Le cimetière est agrandi à plusieurs reprises au cours du XIX^e siècle. En 1875-1876, il est agrandi du côté nord toujours selon des plans de H.-M. Perrault. Cette nouvelle section comporte des sentiers sinueux qui l'apparentent un peu plus au cimetière Mont-Royal (fig. 22). On met alors en place un chemin de la croix (qui n'existe plus aujourd'hui). C'est aussi dans cette nouvelle section qu'est situé le monument dédié à Sir George-Étienne Cartier. En 1907-1908, on agrandit la superficie du cimetière de 400 arpents du côté sud.

Outre le charnier construit en 1855 et agrandi en 1872, différents édifices sont construits au fil des ans sur les terrains du cimetière. Le bâtiment administratif actuel est érigé en 1877; c'est aussi à ce moment qu'est modifiée la chapelle qui lui fait face, construite par H.-M. Perrault. Il s'agit de deux bâtiments de pierre qui témoignent des goûts éclectiques de la fin du siècle dernier (fig. 23 et 24). À partir de cette époque, ces deux édifices deviennent le point de départ de trois chemins et de plusieurs allées menant au cimetière. En 1888, un portail monumental de pierre est construit à l'entrée du cimetière, chemin de la Côte-des-Neiges, selon les plans de l'architecte Victor Bourgeau (fig. 25 et 26). Ce portail comportait une double baie à arc en plein cintre et était orné de trois statues, représentant Saint-Jean-Baptiste et deux anges sonnant le Jugement dernier. La portion centrale de cet ensemble fut démolie en 1926; de nos jours, il n'en reste que les pavillons d'angle, utilisés comme résidences, et les deux anges ont été transportés au centre d'un îlot situé dans l'axe de l'entrée principale. Une "grotte de Lourdes" (soit une grotte reproduisant celle de Lourdes où Bernadette Soubirous aurait vu la Vierge) est aménagée en 1931 sur les terrains du cimetière et deviendra un lieu de pèlerinage dans les années 1950. Depuis

quelques années, sans s'occuper ni des accidents du terrain, ni des arbres qu'il faudrait conserver car alors notre cimetière ne pourra jamais être comparé aux cimetières américains, ni même au cimetière qui nous avoisine..."⁴⁴ Cet aménagement d'apparence assez régulière s'explique sans doute par la topographie du terrain.⁴⁵ Certains auteurs ont toutefois soulevé la possibilité d'une intervention de M^{gr} Bourget pour expliquer ce plan.⁴⁶ Les monuments omniprésents sont disposés à l'intérieur des îlots. Du côté nord, on remarque que les chemins ont un tracé plus sinueux, mais les monuments sont toujours situés à l'intérieur des îlots bordés d'arbres. Certaines sections sont réservées à des groupes particuliers: sections pour l'Union française, pour les anciens combattants, pour les enfants, les Chinois, les Polonais, etc.

Ce cimetière comporte environ 65 000 monuments, dont plusieurs présentent une grande qualité artistique et un grand intérêt historique (fig. 31 à 34). Stèles verticales et horizontales, colonnes, obélisques, piliers, cistes, cippes et enfin caveaux familiaux se retrouvent en abondance dans les portions les plus anciennes. L'iconographie et les symboles religieux, tels les croix et les statues y abondent. Un inventaire mené en 1995 a répertorié 58 caveaux familiaux. La plupart de ceux-ci sont regroupés en bordure des îlots et présentent une grande variété d'apparences et de styles: ils peuvent être placés en enfilade, avec ou sans enclos, avec ou sans escalier, être de styles néo-roman, néo-gothique, néo-classique, néo-baroque, Beaux-Arts, etc.⁴⁷ Par ailleurs, le service de l'Habitation et du Développement urbain de la ville de Montréal avait entrepris en 1988 un inventaire qui a permis de localiser 13 différentes unités de paysages et 200 monuments, pierres tombales et caveaux, mais cet inventaire ne fut jamais terminé. Les noms de quelques-uns des artistes qui ont créé certains de ces monuments témoignent de leur intérêt sur le plan artistique: Philippe Hébert, Alfred Laliberté, Sylvia Daoust, Émile Brunet, etc.⁴⁸

Ce cimetière est aussi très riche par ses associations sur le plan historique et social.⁴⁹ Plusieurs personnes qui ont joué à différentes époques un rôle de premier plan dans la vie sociale, politique, artistique ou économique de Montréal, du Québec et du Canada reposent dans ce cimetière. On trouvera en annexe une liste préparée par l'administration du cimetière des principaux personnages qui y ont été inhumés. À titre d'exemples on peut mentionner les noms de célébrités du monde des arts et des lettres comme Émile Nelligan, Emmanuel Briffa, Victor Bourgeau et Mary Travers (La Bolduc), les noms de politiciens comme Honoré Mercier, Sir Lomer Gouin, Sir Louis Hippolyte Lafontaine, Sir George-Étienne Cartier, Thomas d'Arcy McGee, Pierre Laporte, Jeanne Sauvé et Robert Bourassa. Des moments importants de l'histoire sociale et politique s'y sont aussi déroulés ou y sont associés comme par exemple les funérailles de Thomas d'Arcy McGee ou du Frère André, qui attirèrent des foules considérables ou encore celles de Joseph Guibord, qui nécessitèrent une escorte militaire et entraînèrent par la suite la désacralisation du terrain. Certains faits relèvent davantage de l'anecdote comme en témoigne le monument de l'ancien maire de Montréal, Camillien Houde, qui s'inspire du tombeau de Napoléon. Certains monuments ont aussi une valeur symbolique très forte comme l'obélisque à la mémoire des Patriotes (1858) et celui à la mémoire de Ludger Duvernay, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste (1855).

Sur le plan horticole, ce cimetière comporte une grande variété d'arbres qui sont signalés dans une brochure préparée par l'administration du cimetière. On évalue à près de 5 000 le nombre d'arbres sur le terrain du cimetière. Il s'agit surtout de feuillus (chêne rouge, érable à sucre,

contre, les monuments et les arbres y sont disposés de la même façon que dans la portion initiale. Les constructions entreprises depuis les années 1970 modifient dans certains secteurs l'effet paysager d'origine.

Les auteurs Gabriel Bodson et Louis-Alain Ferron ont noté que ces différences d'aménagement s'expliquent aussi par une vision de la mort qui est différente. Au cimetière Mont-Royal, la nature occupe une place prépondérante dans l'aménagement des lieux, elle se veut apaisante et offre un cadre propice à la promenade et à la réflexion alors qu'au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, le rappel de la mort (par la croix avec le sablier dès l'entrée et la plus grande visibilité des monuments) est beaucoup plus manifeste. M^{gr} Bourget écrivait d'ailleurs en 1875, au moment de l'enterrement de Joseph Guibord: "...soyez de plus en plus pénétrés d'un respect religieux pour votre cimetière; et n'y entrez qu'avec crainte et tremblement. N'en faites pas un lieu de promenade ou de récréation, mais allez y en pèlerinage aussi souvent que vous le pourrez. En le parcourant, considérez-le comme la paroisse et la ville des morts."⁵⁰ Toujours d'après les auteurs Gabriel Bodson et Louis-Alain Ferron, la présence de monuments à la mémoire de certains héros exprime également une volonté de donner un caractère national au lieu et témoigne d'une idéologie voulant associer le catholicisme à la nationalité canadienne-française.⁵¹ Le cimetière Mont-Royal, au contraire, témoigne plutôt de la diversité des croyances religieuses qu'il accueille et l'identification à une nation en particulier y est absente. Ainsi, on se trouve donc en présence de deux cimetières bien différents qui, malgré leur proximité géographique, présentent des aménagements paysagers distincts et sont le fruit de conceptions de la mort et d'attitudes religieuses qui diffèrent.

Les exemples comparatifs

Comme cela se produit aux États-Unis au milieu du siècle dernier, plusieurs cimetières canadiens furent aménagés dans les années 1840-1870 dans la tradition des cimetières ruraux. Souvent ces cimetières en remplacent de plus anciens, devenus trop petits car situés en milieu urbain. Dans plusieurs cas, comme aux cimetières Mont-Royal et Notre-Dame-des-Neiges, les personnes chargées de l'aménagement de ces cimetières vont visiter les grands cimetières américains ou ont déjà travaillé à l'aménagement de tels lieux. Il n'existe pas d'inventaire de ces cimetières et il s'avère donc souvent difficile de trouver de l'information sur ceux-ci, sans compter qu'il est également ardu de les comparer entre eux. Toutefois, une douzaine de ces cimetières ont jusqu'ici été identifiés.

Voyons un peu plus en détail les cimetières qui ont été retracés. L'Ontario en compte le plus grand nombre et celui de Mount Pleasant à Toronto est certainement le plus connu (fig. 35 et 36). Il est sans doute celui qui s'apparente le plus à ceux de Montréal, tant par l'ampleur de ses dimensions qu'en raison de son aménagement, de la qualité artistique et de l'importance historique de ses monuments.⁵² Le cimetière Mount Pleasant est aménagé à compter de 1873 pour en remplacer un plus ancien devenu trop petit. La première inhumation a lieu en 1876. H.A. Engelhardt est chargé de l'aménagement des terrains qui comptent dès l'origine près de 200 acres. La ville de Toronto est alors assez loin, au sud. Le plan original d'Engelhardt comprend tout un réseau de chemins sinueux et de petits îlots; il y intègre des petits lacs et des ponts rustiques. Il accorde une grande importance au choix des arbres et veut développer l'aspect harmonieux et naturel du lieu. Très tôt ce cimetière devient un lieu de randonnée recherché. Ce

monuments (obélisques, croix et stèles) et certains lots sont toujours bornés de montants de granit reliés par des chaînes de fonte, d'autres sont clôturés ou entourés d'un petit mur de pierre. Y sont inhumés plusieurs personnages illustres dont James McPherson Le Moine et Henry Gustave Joly de Lotbinière.

Finalement, en Colombie-Britannique, le cimetière Ross Bay de Victoria semble être le meilleur exemple de ce type de cimetière de la province (fig. 44).⁶⁰ Il fut aménagé à partir de 1872 dans la tradition des cimetières ruraux. On choisit son emplacement en raison de son caractère rural, de sa dénivellation orientée vers le sud et de ses vues panoramiques sur l'océan qui se prêtaient bien à ce type d'aménagement. Il a été conçu comme un arboretum et comprend toujours un grand nombre de pins. Agrandi dans les années 1890, il compte maintenant 27,5 acres. L'ensemble est aménagé dans la tradition pittoresque. On y retrouve un grand nombre de monuments de styles variés (gothique, égyptien, grec, etc.) datant de la fin du XIX^e siècle, dont deux monuments dessinés par les architectes Samuel Maclure et Francis Rattenbury ainsi que des caveaux et des clôtures de métal. Y sont inhumées des personnalités telles que Emily Carr ainsi que Sir James et Lady Douglas.

Cette brève énumération nous indique qu'il existe toujours effectivement un certain nombre de cimetières ruraux dans différentes régions du pays, et cette liste est certainement loin d'être exhaustive. Il en ressort que Mount Pleasant à Toronto est certainement le cimetière qui se compare le plus avantageusement à ceux du mont Royal, en raison de ses dimensions, de son aménagement et de la qualité et de l'intérêt de ses monuments. Néanmoins, le cimetière Mont-Royal et le cimetière Notre-Dame-des-Neiges demeurent des exemples remarquables de cimetières de cette époque. Plusieurs éléments contribuent à leur grand intérêt. Mentionnons tout d'abord leur emplacement privilégié sur le mont Royal, ainsi que leurs dimensions tout à fait exceptionnelles. Aménagés respectivement à compter de 1852 et de 1855, ils comptent certainement parmi les plus anciens cimetières ruraux au pays. Dans les deux cas, ils ont conservé l'essentiel de leurs aménagements originaux. Tous deux sont issus des théories et des modèles des cimetières ruraux américains, mais présentent, dans un cadre paysager, des aménagements tout à fait différents: comme il a déjà été mentionné, l'aménagement du cimetière Mont-Royal présente un aspect beaucoup plus pittoresque et naturel et celui du cimetière Notre-Dame-des-Neiges offre un aspect plus formel et traditionnel. Tous deux témoignent aussi d'une conception de la mort qui diffère: au cimetière Mont-Royal, la nature est omniprésente et les monuments funéraires sont disposés dans ce cadre naturel, ce qui offre au visiteur une vision apaisante; au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, les monuments funéraires et commémoratifs sont beaucoup plus visibles et omniprésents, ce qui a pour effet de souligner et de mettre davantage la mort en relief. Enfin, les deux possèdent un grand nombre de monuments funéraires d'une remarquable richesse architecturale, artistique et historique. Ces monuments funéraires constituent d'importants témoignages de la symbolique, de l'iconographie, des goûts et des tendances qui ont marqué différentes époques et certains groupes sociaux et sont étroitement associés à différentes facettes de l'histoire politique et sociale de Montréal et du pays tout entier. Se promener dans chacun de ces cimetières, c'est en quelque sorte lire des pages de l'histoire politique, sociale, économique et artistique du pays.

sa grande collaboration et disponibilité dans la préparation de ce rapport. Je voudrais également remercier les personnes suivantes qui m'ont fourni de nombreux renseignements: Gabriel Bodson et Louis-Alain Ferron, ville de Montréal, Jacques Monet, Université de Sudbury, Jean-Claude Marsan, Université de Montréal, Dinu Bumbaru, Héritage Montréal, Alain Tremblay, Écomusée de l'au-delà et Deborah Trask, Musée de la Nouvelle-Écosse.

- 4 Commission des lieux et monuments historiques du Canada, Procès-verbal de la réunion tenue à l'Île de Vancouver, les 21, 22 et 25 juin 1990, p. 17-18.
- 5 David Charles Sloane, The Last Great Necessity. Cemeteries in American History, Baltimore & London, The John Hopkins University, 1991, p. 44.
- 6 Philippe Ariès, Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Age à nos jours, Paris, Éditions du Seuil, 1975, p. 155-168.
- 7 Blanche Linden-Ward, Landscapes of Memory and Boston's Mount Auburn Cemetery, Columbus, Ohio State University Press, 1989, p. 102-104.
- 8 James Stevens Curl, A Celebration of Death. An Introduction to some of the Buildings, Monuments, and Settings of Funerary Architecture in the Western European Tradition, London, Constable, 1980, p.157-166.
- 9 Blanche Linden-Ward, op.cit., p. 7, 35 et 63-65.
- 10 Ibid., p.11. La question de l'utilisation du terme cimetière rural est abordée dans: Stanley French, "The Cemetery as Cultural Institution: the Establishment of Mount Auburn & the rural cemetery movement", American Quarterly, vol.XXVI, n°1, mars 1974, p. 38 et 45 ainsi que dans: Gunther Barth, Fleeting Moments. Nature and Culture in American History, New York & Oxford, Oxford University Press, 1990, p. 134-135. En 1849, Andrew Jackson Downing écrit: "One of the most remarkable illustrations of the popular taste in this country, is to be found in the rise and progress of our rural cemeteries". Rapporté dans John W. Reps, The Making of Urban America. A History of City Planning in the United States, Princeton, Princeton University Press, 1965, p. 325
- 11 Blanche Linden-Ward, op.cit., p. 104.
- 12 Blanche M.G. Linden, "Tel l'Éden avant la chute. Les cimetières de Montréal dans le contexte du mouvement des cimetières ruraux de l'Amérique du Nord", dans Frontières, vol. 7, n° 3, hiver 1995, p. 5.
- 13 John W. Reps, op.cit., p. 325. Jean-Claude Marsan, Montréal en évolution, Montréal, Fides, 1974, p. 296-297.
- 14 Stanley French, op.cit., p. 54-55.

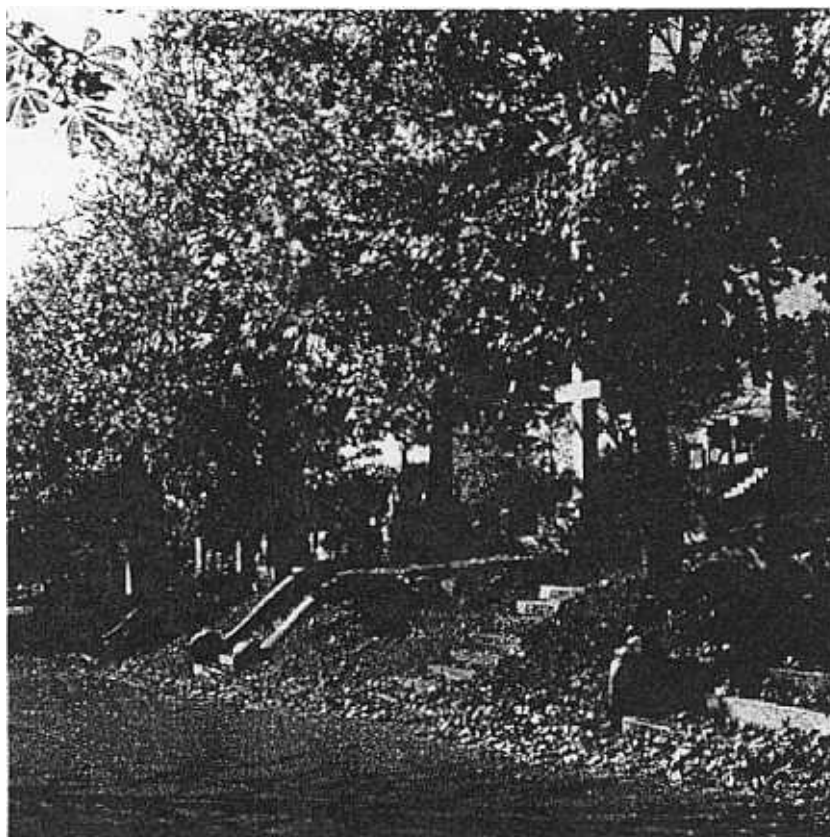
- 31 "Mount Royal Cemetery Company", rapport annuel pour l'année 1864. Conservé dans les archives du cimetière Mont-Royal.
- 32 Informations provenant des rapports annuels conservés par La Compagnie du cimetière du Mont-Royal.
- 33 Malaka Ackaoui, "Le cimetière du Mont-Royal, un jardin pour les vivants", Frontières, vol. 7, n° 3, hiver 1995, p. 47-49.
- 34 J. Douglas Stewart, "Great Princes affected great Monuments. George's Browne's Molson Mausoleum and its antecedents", SSAC Bulletin SEAC, p. 98-108.
- 35 La Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Montréal, Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. L'autre versant de la vie, plan directeur d'aménagement, décembre 1996, p. 11.
- 36 Siméon Mondou, Les cimetières catholiques de Montréal, Montréal, Imprimerie du messenger, 1911, p. 89.
- 37 "Nouveaux cimetières", La Minerve, 14 décembre 1852. Une copie de cet article a été trouvée dans le dossier sur le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, conservé aux Archives de la ville de Montréal.
- 38 Mémoire de frais et déboursés du voyage à Boston et à New York, septembre 1854, boîte 54, chemise 12, Archives de la Fabrique de la paroisse de Notre-Dame. Rapporté dans: Gabriel Bodson et Louis-Alain Ferron, "Étude comparative des cimetières Mount Royal et Notre-Dame-des-Neiges", travail présenté à M. Peter Jacobs, Montréal, Université de Montréal, décembre 1983, p. 25.
- 39 Gabriel Bodson et Louis-Alain Ferron, op.cit.
- 40 Jacques Bénard, "Maison de la Côte-des-Neiges", dans Les chemins de la mémoire, tome II, Québec, Les publications du Québec, 1991, p. 148.
- 41 Les informations sur la construction de nouvelles structures sont tirées du document suivant: La Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, op.cit.
- 42 Entretiens téléphoniques avec Monsieur Dinu Bumbaru, Héritage Montréal, janvier 1997 et avec Monsieur Alain Tremblay, directeur, Ecomusée de l'au-delà, décembre 1996.
- 43 La Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, op. cit., p.
- 44 Lettre de H.M. Perrault à A. Choquet, 28 avril 1868, boîte 55, chemise 10, Archives de la Fabrique de la paroisse de Notre-Dame. Rapporté dans Gabriel Bodson et Louis-Alain Ferron, op.cit., p. 9-10.
- 45 Ewa Iłowska et Snežanka Jakimova, "Cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal. Inventaire et conservation des caveaux familiaux", maîtrise en conservation de

60 Entretien avec Monsieur John Adams, Old Cemeteries Society, Victoria, février 1997.

CIMETIÈRE MONT-ROYAL ET CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES



2 Cimetière Mont-Royal. (La Compagnie du Cimetière du Mont-Royal, 1996.)



Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. (Photographex, Montréal, 1983.)



6 Aménagement actuel du cimetière Mont-Royal. (La Compagnie du Cimetière du Mont-Royal.)

CIMETIÈRE MONT-ROYAL ET CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES



- 8 Vue du cimetière Mont-Royal, vers 1895. On peut apercevoir au fond l'imposant mausolée de la famille Molson. (G. Bodson et L.A. Ferron, "Les deux cimetières du Mont-Royal", *Continuité*, n° 49, hiver/printemps 1991, p. 19.)

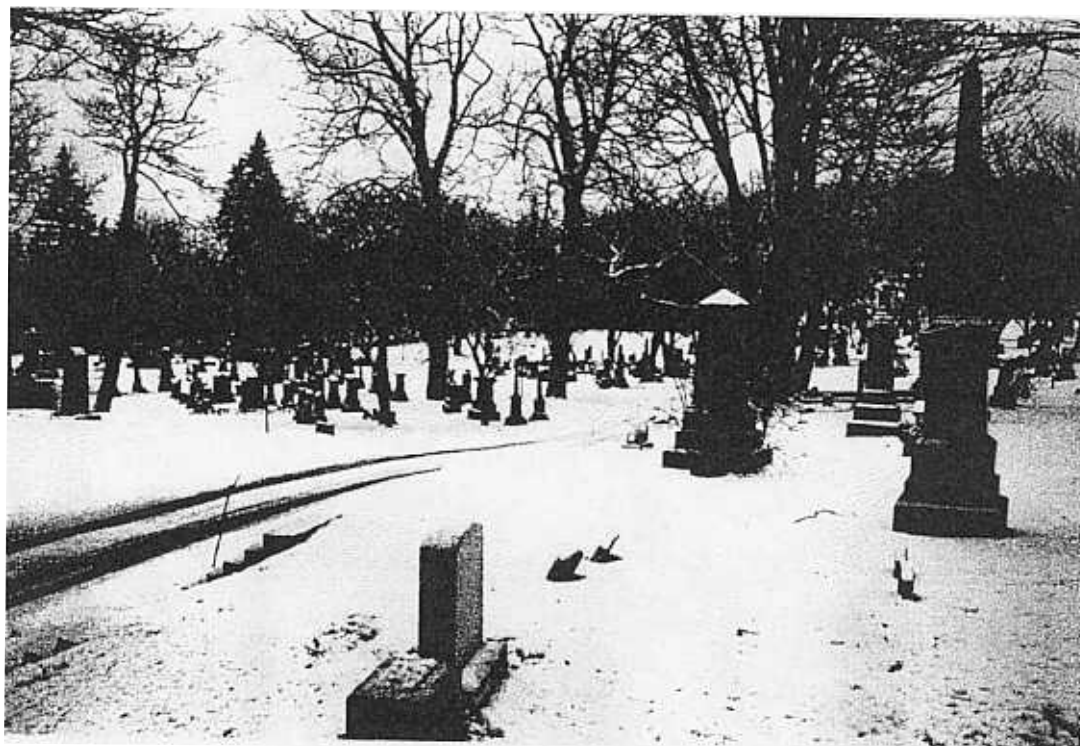


- 9 Portail d'entrée du cimetière Mont-Royal. Construit en 1862. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1996.)

CIMETIÈRE MONT-ROYAL CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES

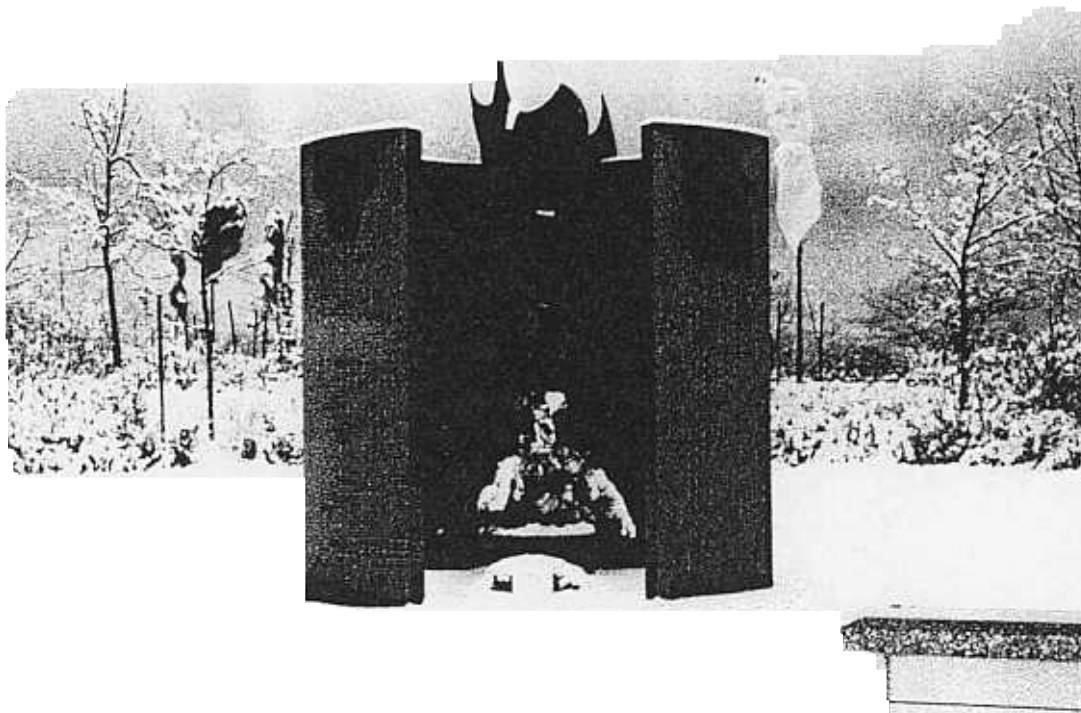


12 Crématorium construit en 1901; agrandi et modifié en 1984. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1996.)

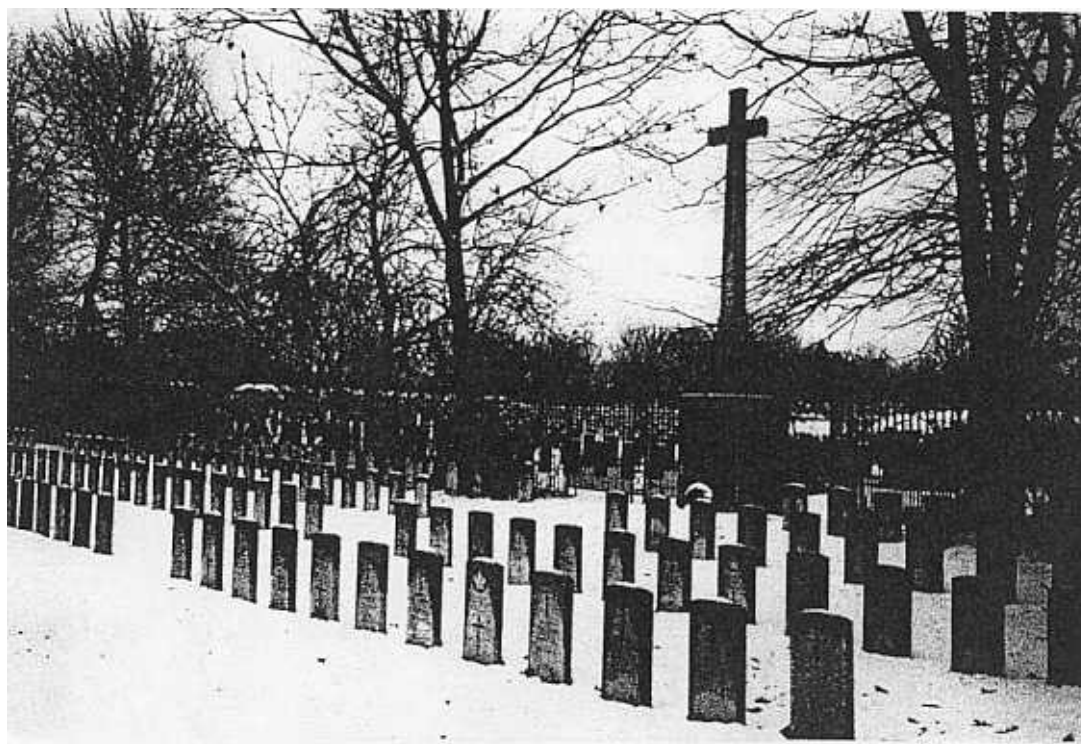


Vue du cimetière Mont-Royal donnant un aperçu de ses principales caractéristiques: sentier sinueux, îlots avec de nombreux arbres et monuments insérés dans un cadre naturel. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1996.)

CIMETIÈRE MONT-ROYAL ET CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES



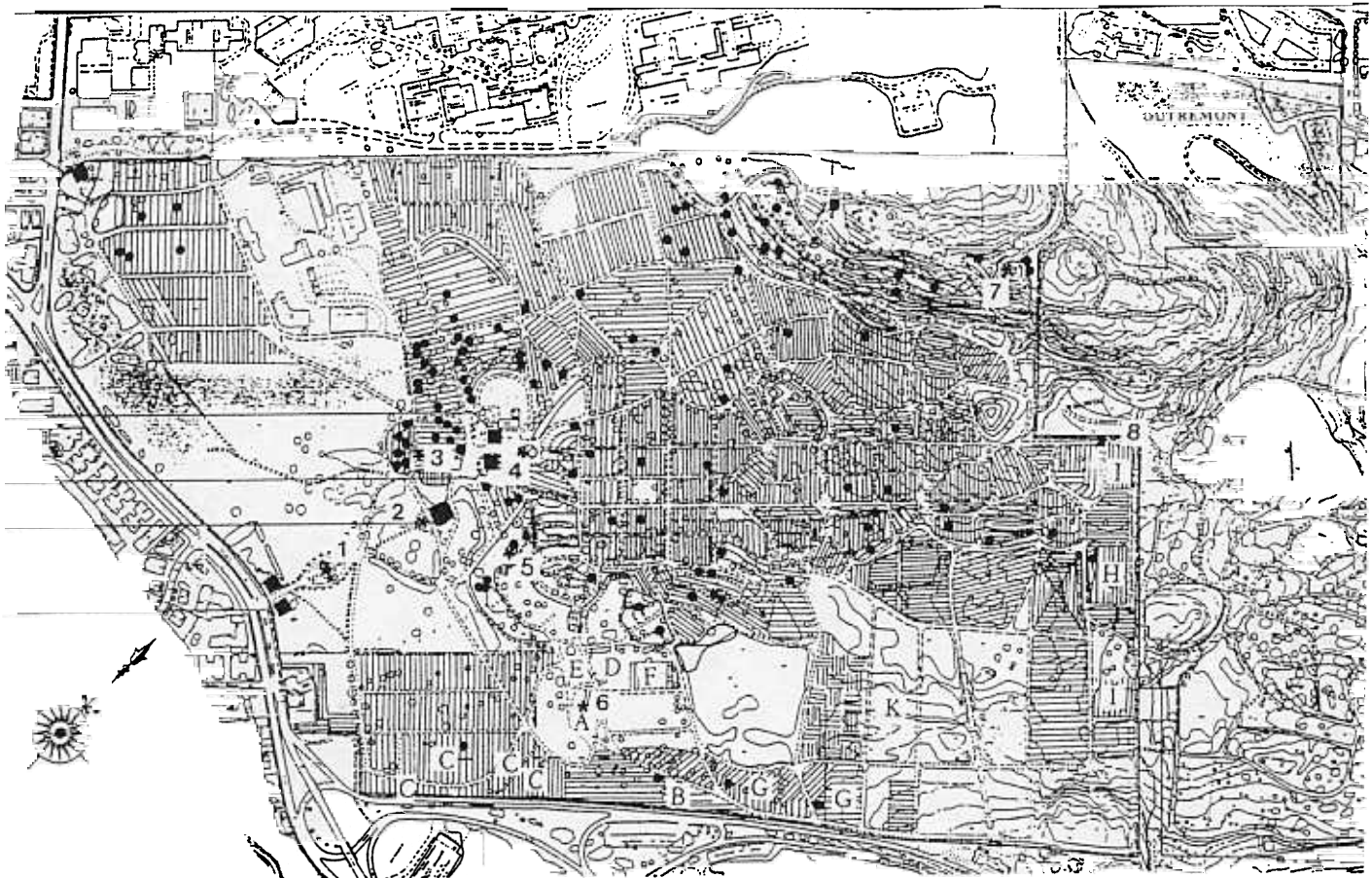
- 16 Monument funéraire créé par Charles Daudelin en 1992 dans le secteur *Mountain View* du cimetière Mont-Royal. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1996.)



- 7 Section militaire du cimetière Mont-Royal. Derrière la clôture, on aperçoit la section militaire du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1996.)



- 19 Section réservée aux pompiers au cimetière Mont-Royal. Le monument commémoratif fut inauguré en 1868, mais reconstruit sous sa forme actuelle en 1876. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1996.)








- Bâtiment d'accueil -
- Chapelle néo-gothique
- Charnier (1855)-
- Pavillon d'entrée (1888)-


CIMETIÈRE
NOTRE-DAME-DES-NEIGES

LÉGENDE

★ **MONUMENT, STATUE, OBÉLISQUE:**

1. Anges (2) + croix originaux
2. Ste-Claire d'assise (statue)
3. Obélisque monument des patriotes
4. Calixa Lavallée (statue)
5. St-Jean-Baptiste (monument)
6. Statue - Vierge
7. Monument Sir George E. Cartier
8. Canon

-  Bâiment avec intérêt architectural
-  Emplacement (zone) avec caveaux familiaux de 1888 à la 2ième guerre
-  Intérêt artistique (sculpture, bronze) Personnages célèbres
-  Alignement des monuments (tombes)
-  Espace libre (sans monument)

NATIONALITÉ / AUTRES

- A - Enfants
- B - Japonais
- C - Troie
- D - Chinois
- E - Coréens
- F - Vietnamiens
- G - Olier
- H - Union Française
- I - Vétérans
- J - Orthodoxes
- K - Polonais



JACQUES PARENT
Architecte paysagiste

BEAUPRÉ & ASSOCÉS

MONUMENTS
(Arts, architecture, personnes)

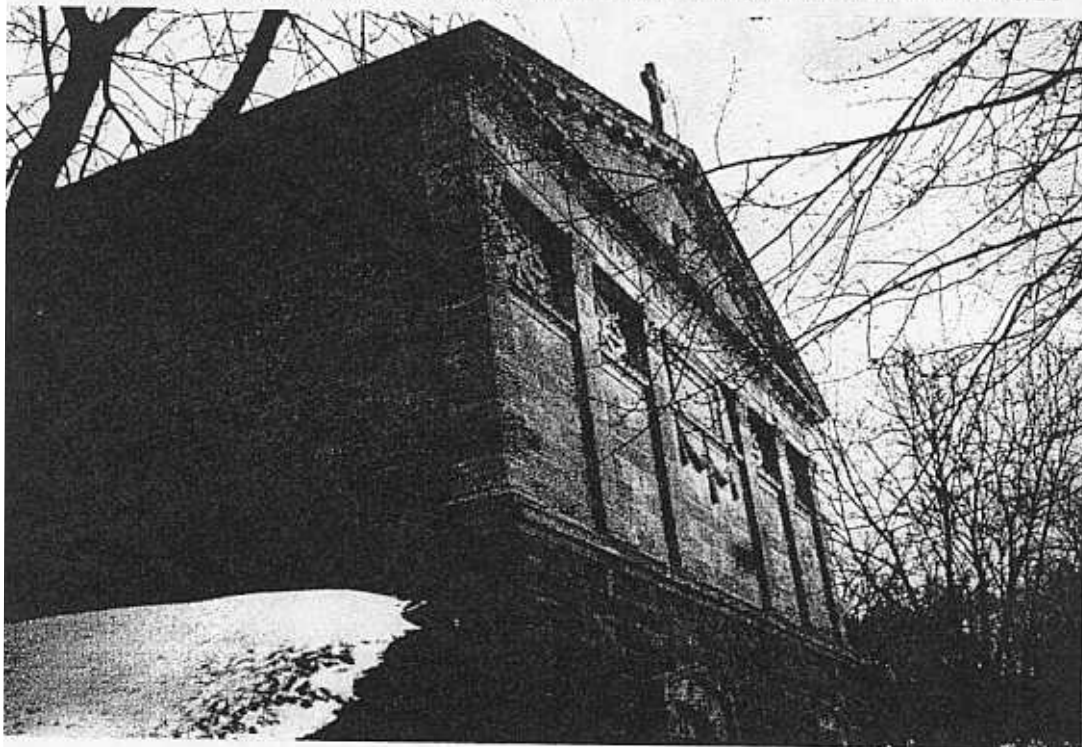
CIMETIÈRE MONT-ROYAL ET CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES



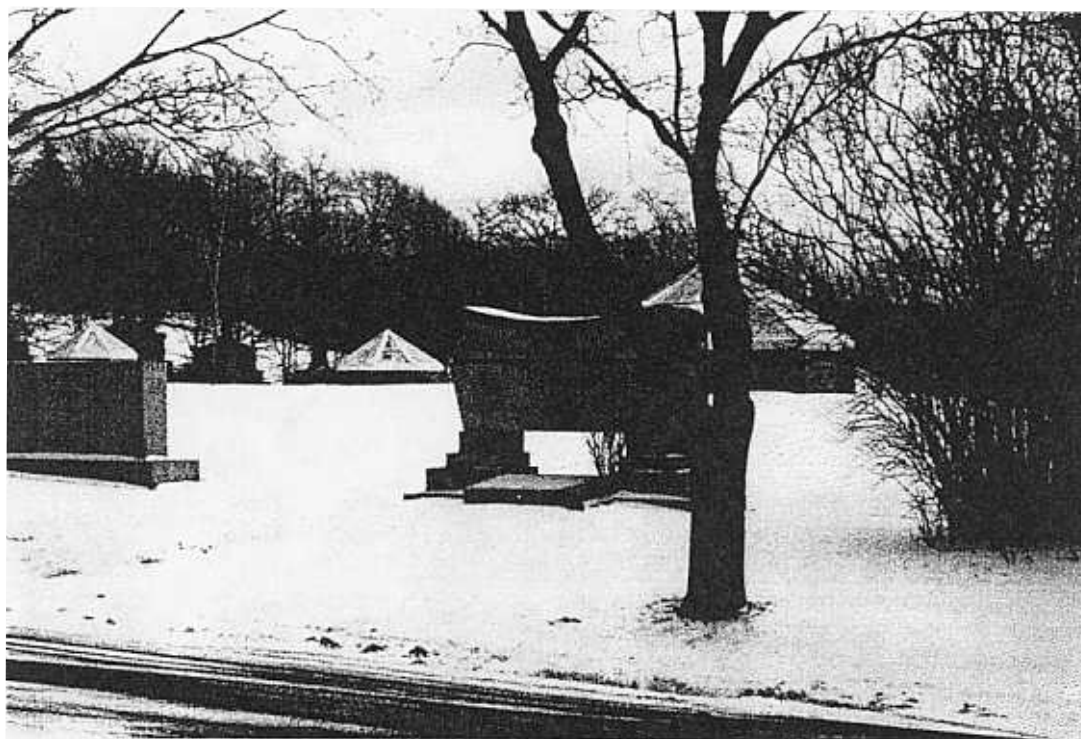
23 Bâtiment administratif érigé en 1877. Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1997.)



24 Chapelle érigée selon des plans de H.M. Perrault, et modifiée en 1877. Elle fait face au bâtiment administratif. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1997.)



Charnier construit en 1855, agrandi en 1872 et réaménagé vers 1990. Devenu le mausolée Sainte-Claire d'Assise. Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1997.)



Mausolée Sainte-Marguerite d'Youville, construit en 1996. On aperçoit à l'arrière les petites pyramides vitrées qui font partie de ce mausolée partiellement dissimulé sous le terrain. Au premier plan se trouve le monument à la mémoire de Camilien Houde. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1997.)



- 3 Rangée de caveaux souterrains. En premier plan, on remarque le caveau familial de Thomas d'Arcy M^cGee, journaliste, homme politique et l'un des pères de la Confédération. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1997.)



- 32 Monument aux pompiers, érigé en 1875. Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1997.)



35 Cimetière Mount Pleasant, Toronto. Aménagé à compter de 1873. (M. Trépanier, Direction des services historiques, 1996.)



36 Cimetière Mount Pleasant, Toronto. (M. Trépanier, Direction des services historiques, 1996.)

CIMETIÈRE MONT-ROYAL ET CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES



39 Cimetière Notre-Dame. Ottawa. Aménagé à compter de 1872. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1997.)



40 Cimetière Beechwood, Ottawa. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1997.)

CIMETIÈRE MONT-ROYAL ET CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES



- 43 Cimetière Saint-Charles, Québec. Aménagé à compter de 1855. On voit en premier plan le monument de la famille William Venner, fait par Charles Baillairgé en 1861. (Jean-Pierre Élie, *Parcs Canada*, 1978.)



- 44 Cimetière Ross Bay, Victoria. Aménagé à partir de 1872. (Ronald W. Hawker, "Monuments in the Nineteenth-Century Public Cemeteries of Victoria, British Columbia". *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, automne 1987, vol. 26, p. 23.)

Dougall, John	Founder of The Montreal Daily Witness # 69 Section L 3
Dow, William	Brewer # 62 Section A 201
Drummond, Sir George A.	Industrialist and financier, president of the Bank of Montreal # 18 Section I 27
Drummond, Lady Grace	Founder of the Women's Can. Club, 1 st woman to do public speech # 18 Section I 27
Drummond, William Henry	Partner of John Redpath, pres. of the Bank of Mtl, poet # 21 Pine Hill Side 251
Dixon, Alonzo	Engineman killed at Windsor Station # 91 Section B 383-D
Dutton, Capt. John E.	Captain in the Allan fleet # 93 Section C 211
Eaton, Edith Maud	1 st Eurasian woman in the city, journalist, writer # 71 Section L 718
Ekers, Henry Archer	Mayor of Mtl 1906-08, brewer # 48 Section M 706
Ferrier, Hon. James	Mayor of Mtl 1844-46, co-founder of Molso Bank, pres. of McGill # 49 Section A 22
Fiset, Edouard	Pionner in urbanism in Canada, chief architect for Expo 67 # 72 Section L 6073-S
Fulford, Rev. Francis	1 st anglican bishop in Canada # 31 Section A 248-A
Galt, Sir Alexander	Father of Confederation, businessman, expanded Sherbrooke # 19 Section F 901
Gibb, Benaiah	Financed the 1 st gallery of the Mtl Museum of Fine Arts # 100 Section A 221
Gugy, Louis, Conrad	Removed from Dorchester Burial Ground, died in 1875 # 3 Section G 148-a
Guibord, Joseph	He spent 6 years in the cemetery vaults # 73 old vaults
Hackett, Thomas Lett	Member of the Orange Order, murdered # 60 Section E # 1
Hays, Charles Melville	General Manager of the Grand Trunk Railway Company of Canada # 56 Pine Hill Side 246
Hilton	
Hodgson, George Ritchie	Gold medalist at the Stockholm Olympics in 1912 (swimming) # 55 Section M 416
Hodgson, William Cassils	Famous athlete who played lacrosse, hockey, golf, curling, football # 110 Section M 420
Hogan, Henry	Owner of well-known hotel called the St. Lawrence Hall # 92 Section L 76
Holgate, Edwin Headley	Member of Canada's Group of Seven artists # 22 Section M 793

Molson	Family # 25 Section C 61-62-63
Molson, Harry Markland	Drowned in the Titanic Tragedy # 57
Morenz, William Howie	Player for the Canadians, won 3 Stanley Cups # 14 Section L 2037-G
Morgan, Henry	Owner of 1 st big store on Ste.Catherine # 63 Section F 175
Notman, William	1 st internationally recognized photographer # 15 Section F 204
Ogilvie, William Watson	President of Ogilvie Flour Mills # 86 Section G 5
Ogilvy, David	Architect, designed the Ogilvy department store # 102 Pine Hill Side 268
Penfield, Wilder Graves	Leading world brain surgeon, founder of Mtl Neurological Inst. He was only cremated here and was then buried in Magog
Redpath John	Contractor of the Lachine and Rideau canals, Redpath Sugars # 16 Section L 1
Redpath, Peter	Gifts to McGill Univ. such as the Redpath Library and Museum
Reddy, Herbert Lionel	Woman's Hospital became Herbert Reddy Memorial Hospital # 76 Section A 239-A
Reford, Robert	Owner of Mount Royal Rice Mills, now called Robert Reford Inc. # 103 Pine Hill Side 258
Roddick, Sir Thomas	1 st surgeon at the Royal Vic, dean of McGill medical faculty # 17 Section L 1
Rowand, John	Pionner of western fur trade with the Hudson's Bay Co. # 65 Section F 102
Roy, Frank	Member of the management of the cemetery from 1888 to 1898 # 88 Section E 148
Roy, John	Member of the cemetery's management from 1918 to 1966 # 98 Rose Hill 64
Roy, William Ormiston	Member of the cemetery's management from 1898 to 1958 # 45 Pine Hill Side 139-A
Roy, William Wallace	Member of the cemetery's management from 1956 to 1967 # 45 Pine Hill Side 139-A
Samuel, John H.	Killed in the smallpox riot # 107 Section F 1506
Schick, Jacob Col.	Patented electric dry shaver # 97 Section I 64
Scott Francis Reginald	Anglophone Quebec's most important intellectual (1930-60) # 89 Section C 394
Simpson, Sir George	Governor-in-chief of the Hudson's Bay Co. # 12 Section F 101
Sise, Charles Fleetwood	Pres. of the National Bell Telephone Co.



PERSONNAGES CÉLÈBRES

FAMOUS PEOPLE

inhumés au
buried at

CIMETIÈRE

NOTRE-DAME-DES-NEIGES

CEMETERY

4601 Ch. Côte-des-Neiges
Montréal Qc
H3V 1E7
Tél.: (514) 735-1361

Chapman, William	K	Faucher, Roland	B
Chapleau, Sir Adolphe	C	Fauteux, Gaspard	T
Chouinard, Pierre	Union des artistes - O	Fauteux, Aegedius	P
Chauvin, Jean	E	Fauteux, Claire	C
Cartier, Sir Georges-Étienne	O	Favreau, Guy	I
Casgrain, Pierre F.	U	Ferland, Jules	Union des artistes - O
Casgrain, Thérèse	U	Forget, Amédée-Emmanuel	K
Contant, Alexis	P	Forget, Louis-Joseph	T
Comier, Ernest	C	Forget, Sir Rudolphe	T
Couture, Guillaume (Né Coutu)	F	Fournier, Jules	F
Dallaire, Maurice	Union des artistes - O	Fournier, Laurette	Union des artistes - O
Dandurand, Raoul	B	Franchère, Joseph-Charles	F
Danjou, Aurore (Sauvageau)	Union des artistes - O	Francoeur, Louis	M
Daveluy, Marie-Claire	R	Fréchette, Louis	B
David, Laurent-Olivier	K	Gadouas, Robert	Union des artistes - O
De Sève, Joseph Alexandre	A	Gagliardi, Alfred	S
De Vienne, Lucie	Union des artistes - O	Gagnon, Clarence-A.	N
De Cotret, J.A. René	K	Garneau, Sylvain	T
De Roussy de Sales, Michel	Union Française	Gascon, Jean	P
De Roussy de Sales, Bernard	Union Française	Gauthier, Blanche	Union des artistes - O
Décary, Jacques	A	Gauvin, Maurice	Union des artistes - O
Décary, Alphonse	A	Gérin-Lajoie, Antoine	B
Deguire, Émilie	Union des artistes - O	Gérin-Lajoie, Henri	B
Deguire, Alphonse	B	Gérin-Lajoie, Marie	B
Delfosse, Georges	P	Gérin-Lajoie, Alexandre	B
Delorme, Adélaré	R	Gilroy, Jane	F
Depocas, Victor	G	Gouin, Sir Lomer	B
Des Rameaux, Réjane	Union des artistes - O	Goulet, Armand	Union des artistes - O
Desautniers, Gonzalve	T	Gravel, Robert	R
Deslongchamps, Jocelyne (Aglaré)	Olier	Gravel, Alain	Union des artistes - O
Dayglun, Henri	Union des artistes - O	Gréco, Johnny	I
Dayglun, Serge	Union des artistes - O	Guay, Roger	Union des artistes - O
Di Archangelo, Vizienco	B	Guibord, Joseph	N
Dorion, Sir Antoine-Aimé	S	Guilbeault, Luce	N
Dorsen, Liliane (Chauveau)	Union des artistes - O	Guimond, Olivier	GA
Dozols, Paul	T	Guimond, Olivier «Tizoune»	GA
Drouin, Gabriel	A	Guttinguer, Ulric	Union des artistes - O
Drouin, Denis	Union des artistes - O	Hébert, Adrien	N
Du Tremblay, Pamphile-Réal	B	Hébert, Louis-Philippe	N
Dubols, Madeleine	Union des artistes - O	Hébert, Henri	N
Ducharme, Narcisse	B	Hébert, Louis-Philippe	N
Dufresne, Pierre	Union des artistes - O	Herbart, Jean	Union des artistes - O
Dumais, Roland	B	Houde, Camille	A
Dupuis, Paul	Union des artistes - O	Hushion, William	B
Duquesne, Albert (Simart)	Union des artistes - O	Issaurel, Salvatore	P
Duvermay, Ludger	C	Jacob, Jules	Union des artistes - O
Dyonnet, Edmond	B	Jetté, Sir Louis-Amable	T
Enfants du théâtre (Les)	B	Jetté, Lady Berthe Laflamme	T
Fabre, Édouard Raymond	B	Jodoin, Pierre	K
Faribault, Marcel	T	Jodoin, Claude	L
		Juliani, Émile	Union des artistes - O

Treffle-Rottot, Jean-Philippe
 Tremblay, Lucien
 Tremblay, Joseph-Robert
 Vaillancourt, Émile
 Vaillancourt, Janvier-A
 Vallée, Arthur
 Vanier, Émile
 Versailles, Joseph
 Viau, Théophile
 Viau, Théodore
 Viger, Louis-Michel
 Viger, Denis-Béjamin
 Vignault, Gabriel
 Vincelette, Roméo
 Wilson, Marcellin
 Wurtele, Jonathan

J3
 S
 Union des artistes - O
 B
 B
 K
 M
 K
 B
 B
 E
 J3
 Union des artistes - O
 N
 R
 K